

■ **Décision SGA-DEC 2024 n° D6L**

Objet : Mise à disposition de la salle Voltaire Cabinet Ibay

Direction de la Vie Associative - MCA

Le Maire de Creil,

■ **Visas :**

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22,
- Vu la délibération n°2 du conseil municipal en date du 6 février 2023, certifiée exécutoire le 15 février 2023, portant délégation à monsieur le maire de la totalité des pouvoirs énumérés à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, à charge pour lui de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal,

■ **Considérant :**

Que la ville de Creil souhaite autoriser le **cabinet IBAY** à occuper la petite salle Voltaire pour la réalisation de leur assemblée générale, en fonction des disponibilités, pour le 20 février 2024.

■ **Décide :**

Article 1 : avec le **cabinet IBAY**, sise 22 bis place du Général Leclerc à CLERMONT (60600), représenté par sa gestionnaire de copropriété, Madame Olivia BAY-PEREIRA, pour la mise à disposition susvisée.

Article 2 : de conclure cette mise à disposition pour le 20 février 2024 uniquement.

Article 3 : d'assurer la disponibilité en fonction du planning des salles déjà défini et d'appliquer les tarifs votés, chaque année, par le conseil municipal soit un tarif de quarante-deux euros (42 euros) par créneau réserve sous réserve de modification tarifaire.

Article 4 : Il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du conseil municipal.

Article 5 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis - 14 rue Lemerchier - 80000 Amiens - dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Fait à Creil, le 5 février 2024

Jean-Claude VILLEMMAIN



13 FEV. 2024

Date de notification :

Date de publication sous forme électronique sur le site de la Ville :

15 FEV. 2024